VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, LE 22 MARS 1900,

—LA—

Magnifique Propriete

CONNUE COMME LA PLANTATION

EVERGREEN

CONTENANT ENVIRON

1800 ARPENTS, AVEC LE bétail, les wagons, les ustensiles de fermage et sucrerie de première classe.

—UNE DES

PLANTATIONS SUCRIERES

LES PLUS SPLENDIDES, LES MIEUX EQUIPEES ET LES PLUS PRODUCTIVES DANS L'ETAT.

Sur la rive droite du fleuve Mississippi, au-dessus de la ville de Plaquemine, paroisse Iberville,

ENTRE CES FAMEUX ENDROITS LES

Plantations St-Louis et Rebecca

ET—

Ayant des facilités exceptionnelles pour le transport de ses produits

PAR EAU ET PAR RAIL

LE CHEMIN DE FER

TEXAS & PACIFIC

Courant au travers de la propriété.

—UNE DES PLUS—

GRANDES OCCASIONS

Qui se soit jamais offerte au public comme placement dans le plus

Productif des placements,

—ET LA—

Résidence substantielle en briques à deux étages.

Nos 627 et 629 RUE RACE,

Entre St Thomas et Religieuse.

SUCCESSION DE Mme ELIZABETH E. STONE, FEMME DE M. HENRY H. BAKER.

No 61,241.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, Nouvelle-Orléans Une il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 février 1900 de l'Hon Fred. D. King, juge de la susite cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir

1. La magnifique plantation sucrière Evergreen, située sur la rive droite du fleuve Mississippi, paroisse d'Iberville, Louisiane, ayant 18 1|4 arpents de face sur 80 arpents de profondeur, contenant 1835 arpents de superficie, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bétails, wagons, outripaile, sucrerie, écurie, etc., spécialement décrits comme suit:

(A) Une certaine Plantation étant et située dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du fleuve Mississippi à trois milles environ au-dessus du Bayou Plaquemine mesurant 12 arpents de face au dit fleuve et 80 arpents ou à peu près de profondeur, borné au dessus par les terres autrefois appartenant à Hynes & Craighead et au dessous par les terres autrefois appartenant à Pau Dupuy.

(B) Un certain morceau de terre, étant et situé dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du Mississipi, étant la moitié supérieure d'une plantation sucrière connue comme la Plantation Provan; la dite moitié supérieure mesurant environ un quart arpents de face du dit fleuve sur 80 arpents de profondeur, bornée au dessus par les terres ci-dessus décrites et au dessous par l'autre moitié de la dite plantation Provan appartenant autrefois à Mme Thomas R. Lawes.

(C) La moitié du quivant décrit morceau de terre étant et situé dans ladite paroisse d'Iberville, dans le fond de ladite plantation Provan, et désigné comme suit à savoir: les lots un, deux et trois de la section 09 territoire 9 de la range 12 Est contenant 114,85 100 acres, les lots deux trois quatre et cinq de la section 10 3 territoire 10 de la rangée 12 Est contenant 401 24—100, faisant tous les dits lots 516 09—100 acres, la dite moitié des dits lots contenant conséquemment 258 44 1|2—100 acres avec l'exception d'un morceau de terre triangulaire se trouvant en arrière des terres prémentionnées ci-dessus décrites appartenant au défunt John P. R. Stone et à l'Plantation Craighead et contenant 32 1|2 acres de superficies réclamées aussi par Craighead. Le total des terres ainsi donné être une superficielle de 750 arpents plus ou moins; lesdites terres comprenant toutes les terres acquises par le vendeur dudit défunt John P. R. Stone de Mme Thomas R. Lawes, le 14 août 1869, par acte passé pardevant Austin Hunt alors un notaire dans ladite paroisse d'Iberville. Les améliorations comprenant une résidence en bois, élevée contenant galeries 6 chambres, cuisine, étuve et dépendances. La maison de l'économe, la forge, maison simple et double pour les travailleurs et la forge.

La sucrerie est une bâtisse en briques avec hangar à wagon contigu. Elle est équipée avec moulin complet à six rouleaux construits par le "Whitney Iron Works" en 1894; le moulin de façade 4 1|2 sur 28, l'arrière du moulin 4 1|2 sur 20. Il est du type bouilloire ouverte centrifuge, avec un moulin de six rouleaux, jet de vapeur ouverte, trois centrifuges Hepworth, une batterie de bouilloires Sterling et une batterie de brule bagasse de Barthe, le tout en bon état et prêts au service immédiatement.

2. Les effets meubles comprennent 65 mulets, 32 charrues à 2 mulets 8 charrues à quatre mulets, 1 charrue de main gauche à quatre mulets, 1 lister, 4 charrues à deux mulets en avant 2 charrues à quatre mulets en avant 1 sous-sol à deux mulets, 11 charrues à double pelle 4 cultivateurs à double pression, 2 machines d'Avery lay by attachement de cultivateur combiné, 3 bêches de souche, 2 bêches écolchesses d'Avery, 2 herses à chamières à deux mulets, 42 herses à mulets, 1 cultelet à cane, 12 wagons à cane à quatre mulets 8 wagons à cane à 4 mulets, 2 charrettes à bagasse, 10 dragues à rateau, 2 rateaux heavine de Randolph, 1 rateau en acier pour foin, 1 machine mobile adrienne, 2 distributeurs de graines à coton, 1 semeur d'engrais, 1 bouilloire portative de 10 chevaux, 6 bêches, 10 sarclouts, 50 couteaux à canes, 26 tonneaux de tatine de graines de coton, 1 conzaine de brouettes, 1 lot de maïs, 1 lot de foin, 1 lot de charbon, 1 lot d'outils de forgeron, 1 lot de harnais pour 60 mulets, 1 lot de travaux et pompe, d'après l'inventaire enregistré.

3. Sur l'extrémité supérieure est le magasin, une bâtisse en bois à un étage.

Deux cent quatre-vingts acres sont plantés et 125 acres en souches de première année et la terre est supérieurement drainée. La propriété est dans une condition de première classe, montrant le soin qu'on en a pris et est maintenant susceptible de produire une grande récolte. Les récoltes produites en cet endroit sont notées dans tout l'Etat pour leurs qualité et grandeur. C'est une propriété qui se paiera elle-même en très peu d'années. Sa position est une des meilleures car la série, étant à environ deux milles au dessous de la ville de Plaquemine ayant le fleuve en face et le chemin de fer T. & P. le traversant, ainsi garantissant les meilleurs taux pour le transport de ses produits. Cela est précisément la genre de placement que veut le capitaliste qui désire de rapides et grands rapports. Il est rare qu'un tel propriété se trouve sur le marché et son acquisition est seulement rendue possible par les opérations des lois de la nature aussi ceux qui ont des capitaux ne devraient pas tarder à faire un sage placement.

4. La résidence substantielle double à deux étages en briques, Nos 627 et 629 rue Race, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St. Thomas et Religieuse, contenant 8 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. A. De Armas, architecte, daté le 13 avril 1888, déposé en l'étude de O. L. Kenares, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 32 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien peuplé, commandant des locataires constants, en fait un placement sûr et productif. Elle est près des lignes de chars et autres avantages et à un ilet de ce beau parc public, la place Annonciation.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sont requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs.

Pakerson et Tobin, avocats.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente Residence

A Deux Etages en Bois

ET

Vastes terrains d'ornement

No 2139 AVE. ESPLANADE,

Coin Nord-est de la rue Miro,

UN DES PLUS

BEAUX EMPLACEMENTS

De cette Superbe Avenue,

—ET DE—

Magnifique sites pour bâtir,

Sur les rues Miro et Kerlerec.

Succession de Mme Julia A. Chambers.

No 61,193—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—JEUDI le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred D. King Juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

1 L'excellente résidence en bois à deux étages, No 2139 avenue de l'Esplanade à l'encoignure nord-est de la rue Miro, dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Miro et Galvez. Elle est retirée de la banquette, sous une barrière en briques et en fer, et contenant galeries sur la façade, le côté et le fond, un vestibule de 10 pieds, escaliers sur la façade, salons doubles, salle à manger, deux offices, cuisine, deux chambres extra et escalier dans le fond au rez de chaussé, galeries sur la façade, le côté et dans le fond, vestibule, sept chambres à coucher, latrines et chambre à bain au premier étage Les mantelaux des cheminées dans les chambres principales sont en marbre. Les vastes terrains sont désignés par la lettre C sur un devis d'arpentage par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 1er février 1900, d'après lequel ils mesurent 76 pieds, 4 lignes de face à l'avenue Esplanade, 105 pieds 7 pouces et 2 lignes en largeur sur la ligne du fond, 164 pieds de profondeur et de face à la rue Miro et 166 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Galvez. Les terrains sont couverts de lits de rosiers, pelouses et promenades. Une bonne résidence dans un aussi superbe voisinage que l'on puisse désirer.

2. Les deux beaux lots à bâtir, dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par la lettre B sur le devis susmentionné, par Grandjean, d'après lequel ils mesurent 52 pieds de face à la rue Miro, 52 pieds 9 pouces et 1 ligne de largeur sur la ligne du fond sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers l'avenue de l'Esplanade et 114 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté. Joli site de résidence dans un voisinage désirable.

3. Le joli lot à bâtir situé dans le même district et ilet que les deux ci-dessus décrites propriétés, désigné par la lettre A sur le devis susmentionné, par Grandjean, d'après lequel ledit lot mesure 22 pieds 7 lignes de face à la rue Kerlerec, la même largeur dans le fond, sur 101 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un bon site pour résidence ou placement.

Termes et conditions Un tiers au plus comptant, la balance en un, deux et trois ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteur des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, il sera requis de l'acquéreur ci-pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente

Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

18 fev—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI 12 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et s/s No 61,032 au rôle de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaiennie contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks, anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers au plus comptant et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mars —10 18 25—avril 1 8 12

M. C. Smith.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot sur l'avenue Ursulines

En l'affaire de la succession de François Lacroix.

No 9804—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR M. C. SMITH, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 22 mars 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue commune, en vertu d'un ordre daté le 16 fév ier 1900 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A agissant pour l'on N. H. Righton, juge de la Division D maintenant absent pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 433, borné par l'avenue Ursulines, les rues Rendon, St Philip et Lopez, désigné comme lot No 8, mesurant 30 0" 3" de face à l'avenue Ursulines sur 100' de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente, et payer l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire public incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur.

18 fev—18 25—mars 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence,

Avec Vastes Terrains, dans un Voisinage Aristocratique,

2717 rue Chestnut,

entre les rues Washington et Quatrième

—ET—

Neuf Bons Lots à Bâtir

Dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, St. Patrick et Bernadotte.

Succession de G. A. Seaver.

No 61,022—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 10 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

L'élégante résidence en bois, à deux étages, 2717 rue Chestnut, entre les rues Washington et Quatrième, retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade, grand vestibule au centre, salon, librairie, conservatoire, salle à manger, office, cuisine, 5 chambres à coucher, chambre à bain, chambre à bois, chambre à malles, deux chambres à domestiques, etc. Les terrains sont couverts de gazon, avec passage, et dans le fond une écurie à deux étages, hangar et trois citernes. Le salon, la librairie, deux chambres à coucher sont agréablement tapissées et des manteaux de cheminées en marbre.

Le terrain est de plus décrit comme suit:

A. Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Constance, Quatrième et Washington, désigné par la lettre A, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 12 mars 1869, annexé à un acte passé pardevant S. Magner, ancien notaire, le 14 juin 1870, et mesurant 54 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue Chestnut, sur 128 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles et est situé sur la rue Chestnut, à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington, le tout plus ou moins.

B. Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les lettres C. et D, sur un plan dressé par D. E. Seghers, architecte, le 12 mai 1883, une vraie copie duquel est annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire le 12 juin 1883, et mesurant d'après ce dernier 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes, parallèles le tout plus ou moins.

La propriété a une façade totale de 104 pieds à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur sur un côté et 102 pieds sur l'autre côté. Il a sont dans une des parties les plus aristocratiques de la ville, sont entourés des élégantes résidences de nos citoyens les plus éminents. Une situation idéale pour une école ou une académie de première classe.

2 Neuf (9) certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 832 borné par l'avenue Cleveland, taubrefois rue Jackson ou Gasquet) Palmyre, St Patrick et Bernadotte désigné par les N. 1 à 9 sur un plan de L. Reinecken, daté le 16 avril 1862, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, pour référence et mesurant chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte. Une excellente chance pour spéculation

Conditions—Une demie en plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant 6 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat et vente sans évaluation en cas de procès pour forcer le paiement des dites billets. Assurance et le transfert de la police au porteur des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudicat on.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soulat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte et les billets.

Chas. F. Claiborne, avocat.

10mars—10 11 17 24 31—avril 7 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements Rémunératifs

Dans des propriétés du Deuxième District bien loués.

Les trois cottages simples Nos 1801 et 1803 rue St-Philippe et 1011 rue Derbigny, seront vendusen bloc.

Aussi, le joli cottage double, 1512 et 1516 rue Ste-Anne.

Interdiction de Rosa Marcus.

No 39,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, 3 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres datés respectivement les 9 et 23 février 1900 de l'Hon. Geo H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 227, borné par les rues St. Philippe, Derbigny, Roman et Ursulines, désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, avril 1886 et mesurant 42 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny.

Les améliorations sont connues par les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe et 1011 rue Derbigny et sont décrites comme suit:

Les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe sont des cottages simples et contiennent chacun trois chambres et dans le fond une bâtisse à deux étage—chaque bâtisse contenant quatre chambres citerne dans la cour, etc.

Le No 1011 rue Derbigny est un cottage simple contenant quatre chambres, pantry, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B", sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, député voyer, le 5 mai 1860, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par les Nos 1512 et 1516 rue Ste. Anne et comprennent le bon cottage double contenant de chaque côté 2 chambres et cuisine et à l'arrière du lot une bâtisse à deux étages contenant de chaque côté 2 chambres, citerne dans la cour, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites rapportent de gros revenus et sont constamment en demande.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, ainsi que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis requis par la loi devant être affixés à l'acte ou aux actes de vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

27 fév—27—mars 4 11 18 25—av 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Tout le contenu du magasin de Souliers bien assorti,

437 rue Sud Remparts.

Aussi, un lot de Meubles de maison.

Succession de Joseph Stagno.

No 60 829—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — H. H. Hodgson, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, 14 mars 1900, à 11 heures A. M.; il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres datés respectivement le 7 février et le 1er mars 1900, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1° Sur les lieux, 447 S. Remparts, près de la rue Poydras—Un fonds de souliers de choix, bien assorti, cuir, etc.

2° Sur les lieux, 633 rue S. Franklin—Un lot de meubles de maison

Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

3mars—3 4 10 11 13 14

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Une occasion sans pareille pour acquérir un des sites manufacturiers les mieux situés dans toute la ville, vis-à vis d'a chantiers Stuyvesant, du Chemin de Fer Central des Illinois, comprenant l'ilet entier (un lot excepté) rues Tchoupitoulas, Delachaise Chippewa et l'avenue Louisiana, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, connues comme la Fabrique de Châssis et Jalousies du Sixième District; aussi les machines, bouilloires, machines à vapeur outils en usage dans de semblables fabriques. In re Otto Manske, en banqueroute. No 145 Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 12 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Frank D. Chretien, référé en banqueroute daté le 8 mars 1900, dans l'affaire de Otto Manske en banqueroute la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Le site manufacturier le mieux situé, connu comme la fabrique de châssis et jalousies du Sixième District, comprenant l'ilet entier (un lot excepté) borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise Chippewa et l'avenue de la Louisiane, et de plus décrit comme suit:

Douze (12) certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Delachaise et l'avenue de la Louisiane et désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et la lettre A, sur un plan par E. Pilié, voyer, le 14 décembre 1892 et mesurant comme suit.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delachaise et Chippewa, et mesurant 33 pieds 1 pouce 5 lignes en face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond et de façade à la rue Chippewa, 94 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur et de façade à la rue Delachaise et 102 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2. Les lots Nos 2 à 7 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond et façade à la rue Chippewa par la suivante profondeur à savoir:

Le lot No 2 à 102 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 1 et 111 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 3. Lot No 3 à 114 pieds 10 pouces 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 4. Le lot No 4 à 128 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 5. Le lot No 5 à 137 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 6. Le lot No 6 à 145 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 7. Le lot No 7 à 58 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 6 et 94 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 8 borné dans le fond par le lot A. Ledit lot A mesurant 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Tchoupitoulas 32 pieds de largeur dans le fond sur la profondeur suivante Le lot No 9 à 102 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 8 et 111 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 10. Le lot No 10 à 111 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 9, et 120 pieds 1 pouce de profondeur et façade à l'avenue de la Louisiane et formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue de la Louisiane Les lots Nos 11 et 12 sont contigus et mesurant ensemble 60 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles Le lot No 12 formant l'encoignure de la rue Chippewa et de l'avenue de la Louisiane, le tout de ladite lots formant l'ilet entier borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Delachaise et l'avenue de la Louisiane avec l'exception du lot No 8 n'appartenant pas à ladite banqueroute

2° Les machines contenues dans la ci-dessus décrite propriété consistant en bouilloires et autres machines en général en usage dans les fabriques de châssis et jalousies, ensemble avec tous les outils nécessaires pour le travail desdites machines.

Une occasion sans égale est offerte aux capitalistes d'acquérir un des plus beau site manufacturiers de toute la ville La propriété est vis à vis des grands chantiers Stuyvesant de la Compagnie Centrale du chemin de fer de l'Illinois

Conditions—Pour les machines, comptant, pour la propriété foncière un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1, 2 et 3 versements égaux annuels portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, lesdits versements devant être représentés par les billets de l'acquéreur à l'ordre de cédusses par lui même et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente et comme le syndic pourra requérir. 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication, et l'acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur.

Charles A. Butler, syndic.

11 mars—11 18 25 avril 1 8 à date

J. H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEURS ET SPECULATEURS, ATTENTION!

Une Rare Occasion d'Acquérir

Les fameux terrains de plaisir et endroit de pique-nique, connus comme le

"PARC LOEPERS,"

Comprenant un ilet entier sur la ligne du Chemin de Fer du FORT ESPAGNOL et à seulement deux ilets de la rue du CANAL.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Succession de Adolph C. Loeper.

No 61055—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, le 22 mars 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé en l'affaire ci-dessus intitulée, le 16 janvier 1900 il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, part et intérêt du défunt, Adolphe C. Loeper, étant la moitié indivise (1|2) de, dans et à la suivante propriété, à savoir:

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes, avantages à cela appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre et mesurant 3:4 pieds 4 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Conti et Bienville; 300 pieds 9 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre. Les améliorations sur le dit ilet comprennent un magasin et résidence contenant 6 splendides chambres et pavillon de danse, etc.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété. Ensemble avec toutes les clauses de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 0|0 en faveur de l'avocat qui pourrait être employé en cas de procédures judiciaires, le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets hypothécaires l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant payer tous les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte de vente au-dessus et en plus de son enchère, et devant déposer 10 0|0 du prix d'achat comptant au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Emile J. Barnett, notaire.

18fev—18 20 25—mars 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Une occasion sans pareille pour acquérir un des sites manufacturiers les mieux situés dans toute la ville, vis-à vis d'a chantiers Stuyvesant, du Chemin de Fer Central des Illinois, comprenant l'ilet entier (un lot excepté) rues Tchoupitoulas, Delachaise Chippewa et l'avenue Louisiana, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, connues comme la Fabrique de Châssis et Jalousies du Sixième District; aussi les machines, bouilloires, machines à vapeur outils en usage dans de semblables fabriques. In re Otto Manske, en banqueroute. No 145 Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 12 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Frank D. Chretien, référé en banqueroute daté le 8 mars 1900, dans l'affaire de Otto Manske en banqueroute la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Le site manufacturier le mieux situé, connu comme la fabrique de châssis et jalousies du Sixième District, comprenant l'ilet entier (un lot excepté) borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise Chippewa et l'avenue de la Louisiane, et de plus décrit comme suit:

Douze (12) certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Delachaise et l'avenue de la Louisiane et désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et la lettre A, sur un plan par E. Pilié, voyer, le 14 décembre 1892 et mesurant comme suit.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delachaise et Chippewa, et mesurant 33 pieds 1 pouce 5 lignes en face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond et de façade à la rue Chippewa, 94 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur et de façade à la rue Delachaise et 102 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2. Les lots Nos 2 à 7 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond et façade à la rue Chippewa par la suivante profondeur à savoir:

Le lot No 2 à 102 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 1 et 111 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 3. Lot No 3 à 114 pieds 10 pouces 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 4. Le lot No 4 à 128 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 5. Le lot No 5 à 137 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 6. Le lot No 6 à 145 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 7. Le lot No 7 à 58 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 6 et 94 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 8 borné dans le fond par le lot A. Ledit lot A mesurant 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Tchoupitoulas 32 pieds de largeur dans le fond sur la profondeur suivante Le lot No 9 à 102 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 8 et 111 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 10. Le lot No 10 à 111 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 9, et 120 pieds 1 pouce de profondeur et façade